

Seymon Gluzman et la psychiatrie d'un Etat totalitaire.

Micheline Mehanna, psychologue clinicienne, psychanalyste.

©Revue Européenne de Psychologie et de Droit

www.psyetdroit.eu

Le 18 novembre 1999, Seymon Gluzman prononce aux 37èmes Rencontres internationales de Genève, une conférence intitulée « Psychiatries et pouvoir : minimaliser le mal ». Cette communication est publiée en 2000 dans *Violences d'aujourd'hui, violence de toujours* aux éditions l'Age d'Homme avec l'ensemble des textes et débats de cette rencontre (p. 149-168). C'est Georges Nivat qui introduit la conférence et présente Seymon Gluzman.

Gluzman est né en 1946 à Kiev dans une famille de médecins. Il fait des études en médecine et se spécialise en psychiatrie et pédiatrie. Il termine ses études en 1970 et il est nommé psychiatre dans un dispensaire provincial. En mai 1972, il est arrêté par le KGB pour « agitation et propagande antisoviétique ». En effet, il rédige un mémoire sur le général Grigorenko (que nous avons longuement évoqué dans le premier article) et conteste le diagnostic de « schizophrénie paranoïde » pour lequel Grigorenko avait été enfermé dans un hôpital psychiatrique spécial. Il considère que le général Grigorenko est parfaitement sain d'esprit. Son procès a lieu à huis clos à Kiev. Pour avoir dénoncé les abus de la psychiatrie soviétique il écope, à 25 ans, de sept ans de camp et de trois ans de relégation en Sibérie. Dans un camp de l'Oural, Gluzman rencontre Boukovski et ensemble ils rédigent le *Manuel de psychiatrie à l'usage des dissidents*. Boukovski venait de l'Institut Serbski dirigé par Snejevski. En 1982, il rentre à Kiev. Dès son retour, il offre une assistance juridique et psychologique aux victimes de la répression et à leurs familles. Il tente aussi d'émigrer, écrivant à Andropov : « Puisque je vous suis inutile, laissez-moi partir ! ». Le service des passeports, L'OVIR, le convoque : « Dr Gluzman, vous nous faites des ennemis, de partout à l'étranger on proteste en disant que nous vous interdisons d'émigrer, or ce n'est pas le cas, voici votre passeport, vous pouvez émigrer ! ». La réponse de Gluzman est entrée dans la légende : « Non, pas du tout, maintenant c'est moi qui reste, et c'est à vous de partir... » (p.151).

En 1991, après la chute de l'empire soviétique et l'indépendance de l'Ukraine, il fonde l'association des psychiatres d'Ukraine. Puis, en 1995, le Centre International de Réhabilitation médicale pour les victimes de la guerre et des régimes totalitaires (Nous y reviendrons longuement dans un autre article). Enfin, une maison d'édition Sfera publie des témoignages, des textes juridiques ou médicaux. En 2008, à Prague, au XIVème congrès de l'Association Mondiale de Psychiatrie, Gluzman, reçoit le prix de Genève pour son action en faveur des droits de l'homme.

Dans son article « Semen Gluzman, un psychiatre ukrainien face aux paradoxes de la liberté. Destinée de la dissidence dans l'Ukraine post-orange » du 31 janvier 2008, publié dans *laviedesidées.fr*, Annie Daubenton rapporte que pour Gluzman l'important est « de ne pas démolir ou punir, mais de construire un nouvel édifice ». Gluzman n'est pas favorable à l'idée d'un Tribunal international du communisme et il lui semble plus urgent de soigner la société que de s'en venger.

Le témoignage de Gluzman recoupe, bien sûr, ceux diffusées par Boukovski dans *Une nouvelle maladie mentale en URSS : L'opposition* en 1971. On retrouve des informations fournies, à l'époque, par Grigorenko, Feinberg, Gorbanevskaja, Iakhimovitch, etc. L'intérêt

de cette conférence de Gluzman publié dans *Violences d'aujourd'hui, violence de toujours* est cependant autre pour plusieurs raisons : tout d'abord Gluzman prononce cette communication en 1999, soit une trentaine d'années après les documents publiés par Boukovsky ; d'autre part, Gluzman est psychiatre et c'est en tant que psychiatrie qu'il s'oppose à l'utilisation de la psychiatrie à des fins policières et politiques ; enfin, cette conférence se veut une analyse didactique et objective (et non uniquement un témoignage) sur l'utilisation de la psychiatrie dans un Etat totalitaire. Gluzman analyse les raisons qui ont poussé un Etat totalitaire à utiliser la psychiatrie à des fins de répression politique.

En 1999, au moment de cette conférence à Genève, Gluzman nous apprend que les cas d'abus psychiatriques continuent de se multiplier dans le pays pour des raisons mercantiles, économiques cette fois et non plus idéologique. Aucune loi ne définit encore « les règles du jeu en psychiatrie ». Les raisons en sont évidentes nous dit l'auteur : un bas taux de professionnalisme et la corruption. Néanmoins, « je peux dire que la psychiatrie ukrainienne gagne peu à peu son honneur, l'honneur qui lui était jusqu'alors inconnu (p. 168).

« Dans tout Etat totalitaire, écrit Gluzman, la dissidence est une catégorie non seulement sociale, mais aussi juridique. L'individu déclarant ou démontrant par sa conduite son désaccord avec la doctrine officielle, s'expose non seulement à la pression de la majorité de ses concitoyens, mais aussi à des poursuites judiciaires. L'Etat totalitaire, en réprimant toute manifestation de dissidence, tout au moins dans l'idéal, poursuit deux buts ; une prévention individuelle : punir et éliminer de la société son adversaire, et une prévention collective : faire peur aux autres citoyens par un exemple concret. Reconnaître le roi nu habillé (d'après le célèbre conte d'Andersen) est le symbole du conformisme. Dans une société caractérisée par la pensée unique, déclarer que le roi n'a pas de vêtements est une dissidence évidente » (p. 154).

La question qui se pose est celle de savoir quelle fut l'origine de l'utilisation de la psychiatrie à des fins de répression. Peut-on dater avec précision le moment où la psychiatrie est devenue un outil pour interner les dissidents ? Staline, rappelle l'auteur, est mort en 1953 et sous Krouchtchev et Brejnev, l'Etat totalitaire soviétique n'était plus capable de répressions de masse antérieures. « Dans la société, la peur avait cessé d'être totale, dévorante. C'est alors qu'est née dans les profondeurs de l'appareil d'Etat l'idée d'accentuer la peur par un autre moyen, facile et efficace : l'utilisation de la psychiatrie à des fins de répression » (p. 154). Tel est pour Gluzman l'origine de la répression psychiatrique dans cette dictature déclinante. La question qui se pose est de savoir qui a pris la décision d'utiliser la psychiatrie à des fins politiques et comment elle s'est transformée « en véritable rejeton du système totalitaire ».

Le conte de Hans Christian Andersen auquel Gluzman se réfère, et que nous publions dans ce dossier, lui permet d'affiner son analyse. Le petit garçon du conte qui crie dans la foule « Mais il n'a pas d'habit du tout » a bien vu que le roi était nu. Le petit garçon est aussitôt arrêté et il faut le punir de façon exemplaire. « Des millions de gens n'ont rien vu, mais lui a vu... Si des millions n'ont rien vu, pourquoi, lui, l'a-t-il vu ? Pourquoi ? Lui seul, ne nous craignant pas, ne craignant pas non plus la foule... Pourquoi donc ? Seul un fou peut agir de la sorte. Oui, un fou... Que l'on fasse venir les experts ! » (p. 155). Si le petit garçon a vu que le roi était nu c'est que le petit garçon est fou et les experts vont l'attester... les experts de l'Institut Serbski. Le petit garçon est un malade mental. Il faut l'interner dans un hôpital

psychiatrique spécial afin qu'il y subisse un traitement forcé car bien entendu, n'étant pas conscient de sa maladie mentale, il ne peut critiquer son délire.

En effet, c'est ainsi que les experts décrivent le petit garçon dans un article « scientifique » : « les traits caractéristiques des syndromes paranoïaques en psychopathie sont : la thématique unique, la vraisemblance des propos, le recours aux émotions pour traiter des questions de la vie quotidienne, le caractère concret et étroit des interprétations pathologiques, l'absence de grossièreté et l'absurdité dans le délire même ». Il s'agit d'un extrait d'une expertise de l'Institut Serbski à Moscou datée de 1973 (p.155).

Les diagnostics utilisés par la psychiatrie à cette époque étaient limités à la psychopathie et la schizophrénie. La science psychiatrique soviétique, nous dit Gluzman se distinguait par la « découverte » d'une forme de schizophrénie jusqu'alors inconnue dans le monde, la schizophrénie dite « larvée ». Nous y reviendrons longuement dans notre prochain article.

Pour Gluzman, comme pour tous les dissidents qui ont témoigné du « traitement » dans les hôpitaux psychiatriques spéciaux, la répression psychiatrique était plus terrifiante que la détention en camp ou en prison.

On peut, dit l'auteur, diviser en trois catégories les divers facteurs de stress, supportés par les détenus des prisons psychiatriques : 1) les facteurs de stress de caractère physique ; 2) les facteurs de stress de caractère moral et psychologique ; 3) les facteurs de stress spécifiquement médicaux.

1) Facteurs de stress de caractère physique (p.157-158) :

Gluzman repère 5 facteurs de stress de caractère physique dans les hôpitaux psychiatriques spéciaux :

a) Les détenus sont entassés dans des cellules exigües et ne peuvent pas circuler, dans un air vicié, à cause de l'absence générale de ventilation. « Imaginez-vous une grande cellule où les lits sont si nombreux que l'on passe avec difficulté entre eux. Il n'y a presque pas d'espace libre. Et l'on vous a administré du majestil. Le résultat est que vous ressentez un besoin incoercible de bouger, de faire les cent pas dans la pièce et de parler, et à vos côtés se trouve une dizaine d'assassins et de violeurs dans le même état que vous... et il n'y a pas de place, tout mouvement inconsidéré peut vous conduire à l'affrontement avec des voisins tout aussi excités que vous... et ainsi se passent des jours et des jours, des mois, des années » (p. 160).

b) La nourriture est mauvaise et ne variait jamais. La spécificité des prisons psychiatriques étaient que les prisonniers recevaient encore moins de nourriture qu'en prison ou en camp. Une part importante des aliments était mangée par ceux que l'on appelait infirmiers et que l'on avait recrutés pour travailler dans les hôpitaux spéciaux parmi le contingent ordinaires des prisons ; c'était des criminels condamnés à la réclusion pour des délits relevant du droit pénal, des « droits communs ».

c) L'absence de conditions acceptables pour l'exercice physique et les promenades à l'air libre. Cet état de fait étant facilité par la totale absence de droits juridiques des détenus déclarés malades mentaux, et par l'absence chez ces derniers de montres, ce qui était typique de tout le système pénitentiaire soviétique.

d) Selon les témoignages des anciens prisonniers, la souffrance physique la plus pénible était liée à l'absence de toilettes dans les cellules. On ne pouvait satisfaire ses besoins physiologiques qu'aux heures prévues par l'administration, laquelle n'accordait pas plus de

trois minutes à chacun. La majorité du contingent n'était pas constituée de dissidents mais de véritables malades gravement atteints, des malades mentaux sans pudeur. Tous les détenus des hôpitaux psychiatriques spéciaux prenaient des neuroleptiques à haute dose, ce qui ralentit le péristaltisme de l'intestin.

e) Enfin, les passages à tabac auxquels les infirmiers de « droits communs » soumettaient les détenus étaient un facteur de stress physique.

2) facteurs de stress de caractère moral et psychologique (p.158-159) :

Gluzman repère 8 facteurs de stress de caractère moral et psychologique :

a) Le diagnostic posé par la commission d'expertise et l'obligation d'un traitement étaient un facteur de stress important pour les dissidents sains d'esprit.

b) La durée illimitée de l'internement constituait un facteur de stress indéniable. Les passages réguliers (tous les 6 mois) devant une commission d'experts n'était que pure formalité. La décision de libération, ou le transfert dans un hôpital psychiatrique normal, était du ressort du KGB.

c) Même après sa libération, le détenu devait se soumettre à un contrôle psychiatrique régulier dans son lieu de résidence.

d) Le séjour dans un hôpital psychiatrique privait le détenu des droits juridiques les plus élémentaires, ce que ne faisait pas la détention en camp ou en prison.

e) Les familles des détenus dans les hôpitaux psychiatriques spéciaux rencontraient plus de difficultés que les familles dans les camps ou les prisons. Etre les parents d'un fou, par exemple, et non d'un détenu politique dont ils pouvaient être fiers, ne simplifiait pas la situation des familles et leur vécu par rapport à l'internement de l'un de leur proche.

f) Dans les hôpitaux psychiatriques spéciaux, le personnel remplissait une fonction policière et exigeait du détenu de renoncer à ses convictions politiques. L'intensification du traitement par les chocs, les neuroleptiques et la sulfasine, obligeaient de nombreux prisonniers dissidents à opter, en fin de compte, pour un mimétisme idéologique : ils démontraient « la disparition de toute conception délirante ».

g) Les dissidents n'étaient jamais détenus ensemble dans une même cellule mais ils étaient « soignés » avec des malades gravement atteints et dangereux : des oligophrènes profonds, des catatoniques excités, etc.

h) Les détenus des hôpitaux spéciaux n'avaient pas le droit d'avoir dans leur cellule ni papier ni stylo, leur accès aux livres et revues était strictement limité. Lorsque les prisonniers commençaient à étudier les langues étrangères, les médecins constataient aussitôt une « aggravation de leur état ».

3) Facteurs de stress spécifiquement médicaux (p.159-160) :

Enfin, Gluzman repère 5 facteurs de stress spécifiquement médicaux :

a) Les injections de sulfasine. Tous les anciens détenus des prisons psychiatriques confirment l'utilisation de traitements prolongés à la sulfasine comme sanction (douleur musculaire intenses, effets pyrogènes exténuants, asthénie).

b) La pratique de l'atropinothérapie.

- c) Un grand nombre de dissidents ayant été soumis au traitement forcé dans les hôpitaux psychiatriques déclarent qu'on leur a infligé des chocs insuliniques.
- d) L'administration de neuroleptique était constante. Presque tous les anciens détenus déclarent que les correcteurs qu'on leur donnait pour éviter ou réduire les effets sur le système extrapyramidal, leur étaient volés sous la menace des coups par le personnel infirmier, les infirmiers de « droit commun » qui s'en servaient pour se droguer.
- e) La crainte que ces modifications induites par les neuroleptiques soient irréversibles. Les médecins cachaient en effet la réversibilité de ces modifications et cherchaient à profiter de ces craintes pour pousser les prisonniers à renoncer à leurs convictions politiques et religieuses.

Gluzman fait une analogie entre l'état psychique des rescapés des camps de concentration nazis analysé par Frankel et les réactions des détenus des hôpitaux psychiatriques spéciaux en Union soviétique. Il dégage trois phases principales :

- 1) Le choc de l'admission ;
- 2) Les modifications typiques du caractère lors d'une détention prolongée ;
- 3) La libération.

L'apathie et l'agressivité, dit-il, sont des états inévitables dans de telles conditions. On peut même supposer que l'alternance de ces deux états constitue un phénomène de défense. Ceux qui ont étudié la psychologie des rescapés des camps nazis font la même supposition. Une enquête a permis à Seymon Gluzman de dresser la liste de ce qui a permis aux dissidents de conserver leur moi dans les conditions d'une « organisation totalement répressive » :

- 1) La foi.
- 2) La conviction que leur credo politique était valable et qu'il ne souffrait d'aucune maladie mentale.
- 3) Le fait de s'habituer à des conditions de vies terribles.
- 4) La conviction que le monde, en particulier les psychiatres des autres pays connaissent leur sort et voulaient les aider. Ce qui, bien sûr, était loin d'être le cas.
- 5) Les rares informations qui arrivaient à filtrer dans ces institutions carcérales hermétiques, aidaient les détenus à supporter les privations et renforçaient la conviction que le « monde connaît mes souffrance et lutte pour moi ».

Seymon Gluzman ajoute (Il n'a pas posé cette question dans son enquête) que les doses massives de neuroleptiques ont paradoxalement sauvés les dissidents en réduisant la douleur de la séparation d'avec les proches, la douleur causée par l'absence d'espoir, et en même en soulageant la douleur physique bien réelle des coups.

Dans cette conférence, Gluzman se veut un chercheur objectif, sans préjugés. Et le chercheur, dit-il, n'a pas à juger mais à comprendre. Les noms des médecins exécutants sont pour lui secondaires. Comme celui des victimes d'ailleurs, ajoute-t-il. Dénoncer ces médecins ne sert à rien. Gluzman se demande cependant comment un psychiatre comme Snejnevski qui avait défendu les droits de ses patients dans un hôpital du front pendant la Seconde Guerre Mondiale, a pu légitimer la détention en hôpital psychiatrique des dissidents ?

La paranoïa que l'on diagnostiquait, sous diverses formes, chez les dissidents, ne peut-être comprise, dit Gluzman, que dans le cadre précis de la culture à laquelle appartient le malade puisque le délire est un jugement faux, précisément incompatible avec les croyances de cette culture. Sur quoi se fondait le diagnostic de la folie chez les dissidents ? Si la mentalité de la société comportant effectivement la foi inébranlable dans les valeurs idéologiques proclamées par l'Etat, la faute en incombe-t-elle aux médecins ? Ou alors s'agit-il d'une simple méconnaissance de leur part ?

Pour l'auteur de cette conférence, il ne s'agit évidemment pas de méconnaissance. La faute de Snejnevski et des autres médecins était consciente. Il existe, dit-il, une preuve absolue qui montre que la société ne nourrissait aucune illusion sur ses leaders ou l'idéologie officielle. Cette preuve indiscutable se trouve dans le folklore, dans les milliers et milliers d'anecdotes pleines d'esprit qui ont circulé pendant des décennies, malgré le danger de se voir accuser de « propagations d'élucubrations mensongères diffamant le régime soviétique » p. 164. Les psychiatres savaient ce qu'ils faisaient. Ils savaient que la psychiatrie n'était plus qu'un outil au service du KGB pour éliminer les dissidents et les opposants au régime. Les diagnostics de paranoïa et de schizophrénie ne reposaient que sur « la normalité apparente » de ces dissidents. D'où l'obligation de découvrir cette nouvelle forme de schizophrénie, la schizophrénie latente, à évolution lente, qui a la particularité de n'être détectée que par les psychiatres de l'Institut Serbski et qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde.

Gluzman déplore, dans cette conférence de 1999, qu'à l'exception de l'Ukraine, il n'existe pas dans les pays de l'ex URSS, de centres indépendants de réhabilitation pour les victimes de tortures. « On comprend très bien que les victimes de la répression psychiatrique en URSS n'iront jamais demander d'aide thérapeutique, ni même de conseil, aux médecins qui travaillent au sein de la structure sanitaire officielle. Ils tentent de résoudre leur problème psychologique seuls. Même dans les associations indépendantes de psychiatres, ces gens ne viennent que pour demander une réhabilitation psychiatrique et juridique, jamais pour une aide thérapeutique » (p. 167). Faire à nouveau confiance à la psychiatrie et aux psychiatres, telle est la tâche de Gluzman en Ukraine depuis sa libération.

Seymon Gluzman et la psychiatrie d'un Etat totalitaire.
©Revue Européenne de Psychologie et de Droit (mars 2012).
www.psyetdroit.eu